

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*



### **Le Réseau Liberté-Québec dénonce l'utilisation des enfants par la FSE-CSQ à des fins de mobilisation syndicale**

QUÉBEC, le 12 mai 2011 - Le Réseau Liberté-Québec tient à rappeler à l'ordre la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) suite à l'histoire dénoncée dans le Show du Matin, sur les ondes de Radio X, une station de radio privée de Québec.

Selon un parent dégoûté par l'approche, l'on y apprenait qu'une invitation à participer à une activité de nature syndicale qui se tiendra samedi le 14 mai 2011 s'est retrouvée dans le sac à dos d'élèves de la région de Québec. On notera la présence de clowns, jeux gonflables ainsi que des groupes Alfa Rococco et Les Trois Accords afin d'attirer les jeunes enfants, et leurs parents, à l'événement syndical.

Reconnaissant le droit aux syndicats de manifester et à leur liberté d'expression, le Réseau Liberté-Québec tient quand même à dénoncer la méthode basement indécente d'utiliser les enfants comme appâts pour une activité de revendication syndicale.

"Voilà un puissant aveu d'échec de la part d'une organisation syndicale qui bénéficie de centaines de millions de dollars de cotisations obligatoires", déclarait Joanne Marcotte, un des six cofondateurs du Réseau. "Quand les représentants syndicaux doivent recourir à d'aussi basses techniques de propagande et de mobilisation, les travailleurs syndiqués sont justifiés de se poser des questions sur leur compétence et sur la désuétude du monde syndical québécois."

"Après avoir été obligé de payer 50\$ par manifestant en mars dernier, les syndicats en sont maintenant réduits à utiliser des enfants pour tenter de faire avancer leur cause en les attirant avec des bonbons, des clowns et des spectacles. Il est plus que temps qu'on redonne aux travailleurs québécois la liberté de décider s'ils veulent continuer à cotiser pour financer de telles aberrations", ajoutait Éric Duhaime, autre fondateur du RLQ.

Notons que le Réseau Liberté-Québec a récemment mené un sondage auprès de ses 900 membres. Les sujets reliés au pouvoir syndical au Québec y étaient abordés.

On y apprend notamment que les membres sur Réseau Liberté-Québec souhaitent, dans une proportion dépassant 95%, que :

1. le vote secret soit rendu obligatoire pour l'obtention d'une accréditation syndicale,
2. les clauses d'adhésion obligatoire au syndicat comme condition d'emploi soient interdites,
3. l'obligation de tous les employés d'un milieu de travail syndiqué de payer des cotisations syndicales soit supprimée,
4. les syndicats soient tenus de faire preuve d'une plus grande transparence financière en publiant annuellement une ventilation de leurs dépenses et de leurs revenus,
5. l'utilisation des cotisations syndicales soit encadrée afin que les syndiqués puissent exiger que leurs cotisations ne servent qu'à des fins de négociations collectives et à la défense des conditions de travail des syndiqués.

Le Réseau Liberté-Québec (RLQ) est un organisme sans but lucratif visant à favoriser le réseautage de tous les Québécois qui partagent des idéaux de liberté et de responsabilité individuelles.

- 30 -

Source et renseignements :  
Réseau Liberté-Québec, [medias@liberte-quebec.ca](mailto:medias@liberte-quebec.ca)  
Daniel Paquet, 418-262-4627